

COMMUNE DE VERSAUGUES

COMPTE RENDU N° 2011/01 DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU JEUDI 17 FEVRIER 2011

L'an deux mille onze, le jeudi dix sept Février à Vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de VERSAUGUES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilles FARNIER, Maire.

Date de Convocation : 11 Février 2011

Nombre de Conseillers en exercice : 11 Nombre de Présents : 07 Nombre de Votants : 07

Étaient présents : Gilles FARNIER, Maire, Régis DEVERCHERE, Annie ANDRE, Adjoint, Armand BORDE, Ludovic DAVID, Michel DESCHAINTE et Nathalie KRZEMINSKI, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : ACCARY Louis – BERLAND Patrick – CHATELLIER Jean-François – DARIEN Eveline

Secrétaire de séance : M. Régis DEVERCHERE

Après avoir présenté les condoléances à M. Michel DESCHAINTE pour le décès de sa maman, et après avoir félicité M. Régis DEVERCHERE et Fabienne pour la naissance de leur fille « Sophie »,

Monsieur le Maire remercie les conseillers présents d'avoir accepté le changement de la réunion et ouvre la séance à Vingt heures trente.

Après avoir reçu un courrier de Mrs ACCARY – BERLAND – CHATELLIER et Mme DARIEN, demandant de changer la date de la séance fixée le Vendredi 18 Février 2011, Monsieur le Maire a accepté, afin de leur être agréable et en accord avec Mr CHATELLIER, de déplacer la réunion ce jeudi 17 Février. Il constate toutefois leurs absences.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents,**

1°) - Approuve le compte-rendu de la précédente séance en date du 21 octobre 2010.

2°) – **ACCEPTE** de prendre en charge la participation complémentaire de **3.60 €** aux frais de fonctionnement engagés par le SIVOS de MARCIGNY, pour l'enfant originaire de la Commune de Versaugues, ayant fréquenté le C.E.S. Jean Moulin de Marcigny, durant l'année scolaire 2009/2010.

3°) – **ACCEPTE** de prendre en charge le remboursement des frais de fonctionnement engagés par la Commune de POISSON à hauteur de **1 039 €** pour l'enfant originaire de la Commune de Versaugues, fréquentant l'école maternelle publique durant l'année scolaire 2010/2011.

4°) – **DECIDE** d'allouer pour l'année 2011 les subventions de fonctionnement suivantes :

- Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Saint-Yan	170 €
- ARPAGH de Charolles	50 €
- Association Sportive du Foyer Rural (ASFR) - Montceaux l'Etoile	50 €
- Foyer Rural – Montceaux l'Etoile	50 €
- Papillons Blancs de Paray-le-Monial	50 €
- Service Remplacement Agricole – Secteur Masculin « La Providence »	80 €
- Association Maison Saint-Vincent de Paul de Paray-le-Monial	50 €

- Restaurant scolaire de Saint-Yan	250 €
- Lycée Agricole Privé E. Gauthier de RESSINS	50 €
TOTAL =	800 €

5°) – **ACCEPTÉ** le projet de réfection de la toiture de l'église et **SE PRONONCE** favorablement sur les dépenses globales dont le coût défini suivant devis de l'Entreprise la moins disante s'élève à **19 000 € H.T.** soit 22 724 € T.T.C. Etant ici précisé qu'après négociation, l'Entreprise **LABARGE de Poisson** a été retenue pour la réalisation de ces travaux.

– **Et SOLLICITE**, dans le cadre de la dotation globale d'équipement, une aide financière au taux maximum.

6°) – En prévision du lancement de la procédure de reprise des concessions funéraires et de la réorganisation du cimetière communal,

- **ACCEPTÉ** de modifier la composition de la commission « Cimetière » en y ajoutant 2 membres supplémentaires, à savoir : Messieurs **DEVERCHERE Régis**, 1^{er} Adjoint au Maire, et **CHARVON Bernard**, Habitant de la Commune.

7°) - Elections Cantonales des 20 & 27 Mars 2011

Les permanences du bureau de vote ont été établies ainsi qu'il suit :

SCRUTIN DU DIMANCHE 20 MARS

- 08 H à 11 H 30 = DESCHAINTE Michel – BORDE Armand
- 11 H 30 à 15 H = CHATELLIER Jean-François – DARIEN Eveline
- 15 H à 18 H = FARNIER Gilles – SIMON Emile

SCRUTIN DU DIMANCHE 27 MARS

- 08 H à 11 H 30 = ACCARY Louis – BERLAND Patrick
- 11 H 30 à 15 H = DEVERCHERE Robert – ANDRE Annie
- 15 H à 18 H = KRZEMINSKI Nathalie – DAVID Ludovic

Dépouillement à partir de 18 Heures

8°) – Affaires et questions diverses

- Divers travaux secondaires de peinture sont à prévoir : Volets et porte de la Mairie – Murets en face de la Mairie – Poteaux d'incendie (Bornes à repeindre – Référence spécifique pour la couleur)
- Le choix des stores devant équiper la salle polyvalente reste à déterminer, soit extérieurs ou intérieurs. Des visites seront faites à la salle de **Hautefond** et de **Varenne Saint-Germain** pour comparaison. Rendez-vous sera fixé auprès de COMTE-MARCELINO afin de présenter des échantillons et d'arrêter une option.
- Des devis seront demandés pour une couche de gravillons jaunes à mettre en face de la salle polyvalente ainsi que pour l'achat d'un colombarium à inscrire au B.P. 2011.
- Prévoir une plaque d'inauguration pour la salle polyvalente à faire réaliser par SERI-ROSI de Paray-le-Monial.
- Une demande de certificat d'urbanisme a été faite pour le compte de M. BEAUCHAMP Pierre en vue de la construction éventuelle d'une maison d'habitation sur la parcelle cadastrée section B n° 672 « Aux Bruyères ».
- La SAUR doit envoyer un devis pour l'extension du réseau d'eau potable (environ 109 M) concernant la propriété POTHONNIER Raphaël située à « La Prie ». Si l'extension est supérieure à 100 M, celle-ci est à la charge de la Commune.
- Suite à la lettre du 20 Janvier 2011 adressée au Conseil Général – Service des Transports Scolaires – demandant aux cars de ramassage scolaire de ne plus passer au Bourg de Versaugues, vu la dangerosité de l'endroit, notre requête a été acceptée. Les cars manoeuvrent désormais vers la maison de Mr et Mme BAUDIN.

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le bilan d'activités – Exercice 2009 – du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône-et-Loire (SYDESL) est à la disposition des Conseillers et du public à la Mairie.
- Mme Nathalie KRZEMINSKI demande à ce que les compte-rendus du Conseil soient distribués à tous les foyers de la Commune, étant donné que les journaux locaux ne les font pas toujours paraître.

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
L'ordre du jour étant épuisé,
Monsieur le Maire lève la séance à Vingt deux heures quinze.*

Fait à Versaugues le 17 Février 2011
Le maire,

Gilles FARNIER